



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1230

Attribution de subventions pour la programmation de la Fête des Lumières 2021 - Approbation de conventions

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1230 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA PROGRAMMATION DE LA FÊTE DES LUMIÈRES 2021 - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1999, la Fête des Lumières propose pendant quatre nuits autour du 8 décembre des rendez-vous artistiques gratuits dans l'espace public, ainsi qu'une œuvre lumière à portée sociale et caritative autour de la tradition du lumignon.

Concepteurs lumière, équipes artistiques, institutions culturelles, associations socioculturelles, habitants, proposent ainsi pendant la durée de la Fête une programmation riche et variée avec des installations lumineuses, plastiques, interactives et des spectacles poétiques.

En 2021, la Fête des Lumières se déroulera du mercredi 8 au samedi 11 décembre et investira le cœur de la ville dans un périmètre central et sécurisé.

Le choix des projets portés par les associations s'appuie sur les fondamentaux suivants :

- création lumière ;
- variété du travail lumière avec une approche ciblée sur les objets, installations, mises en lumière architecturales et projections ;
- projets contemplatifs ou participatifs avec le public ; projets surprenants, poétiques, ludiques (détournements de matériaux ou de l'espace public) ;
- projets d'expérimentations lumières en lien avec de l'innovation technique ou technologique ; ouverture sur des métiers, techniques, univers variés (éclairage, conception lumière, arts plastiques, design, scénographie...).

De plus, la volonté d'accompagner la jeune création et de développer une véritable filière lumière pour développer les jeunes talents, reste intacte et plus que jamais renouvelée, autour de projets esthétiques, conviviaux et festifs.

Enfin, cette année, une attention particulière est portée au jeune public, pour lequel, divers projets sont en cours d'élaboration.

A travers la programmation de 2021, les objectifs sont :

- de faire découvrir au public la variété et la richesse du travail sur la lumière avec des projets artistiques accessibles à tous ;
- de favoriser la convivialité, la proximité, l'interactivité, permettant la rencontre entre les lyonnais.e.s, les artistes et les œuvres ;
- de proposer à la jeune création d'enrichir la programmation artistique à travers une ligne plus hybride en termes de pratiques ;
- de se rapprocher des institutions culturelles et acteurs lyonnais du secteur, et renforcer les liens de collaboration.

Les projets présentés dans le tableau ci-dessous, proposés par des associations, viennent compléter la programmation qui vous a été présentée lors des conseils municipaux du 8 juillet 2021 (délibération 2021/948) et du 30 septembre 2021 (délibération 2021/1106). Ils ont été retenus pour leur pertinence et leur adéquation avec les orientations et les objectifs de la Fête des Lumières :

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Coût total du projet en €	Subvention allouée en €
Groupe LAPS	<p>« Games of Light » de Groupe Laps Le Groupe LAPS propose pour le Parc Blandan, une aire de jeux pour petits et grands, une fête foraine revisitée à l'aire des nouvelles technologies, pour réveiller son âme d'enfant. Au fil de leur déambulation, les visiteurs deviendront, tour à tour, joueurs, spectateurs et supporters. Le projet s'organise en dix installations ludiques et interactives, qui fonctionnent de manière autonome. Compte tenu des mesures sanitaires, toutes les interactions se font avec les pieds ou via des capteurs infrarouges. Pour chaque installation, une médiation est assurée par le Groupe LAPS.</p>	Du 8 au 11 décembre 2021	Parc Blandan (69007)	85 121 €	70 000 €
Les Nouvelles Subsistances	<p>« Museum of the Moon » de Luke Jerram Installation de 7 mètres de diamètre, Museum of the Moon est constitué d'images détaillées de la surface lunaire. Fusion d'imagerie lunaire, de lumière lunaire et d'une composition sonore créée par Dan Jones, elle invite son public, confortablement installé dans des transats, à la rêverie et à la contemplation céleste dans ce cadre d'exception qu'offre la verrière des SUBS.</p>	Du 8 au 11 décembre 2021	Les SUBS (69001)	44 000 €	29 000 €

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Cout total du projet en €	Subvention allouée en €
MEEERCREDI PRODUCTIONS	<p>« Aftereal » de Yasuhiro Chida</p> <p>Le singulier phénomène de la perception de la lumière et ses mouvements est au cœur de cette installation impressionnante.</p> <p>Le projet consiste en un assemblage de centaines de fils élastiques de près de 30 de long, rendus phosphorescents à l'aide de lampes UV, et activés par des petits moteurs dans un mouvement de vague vibratoire.</p>	Du 8 au 11 décembre 2021	Place Antonin Poncet (69002)	35 000 €	35 000 €
MEEERCREDI PRODUCTIONS	<p>« Take Flight ! » de Ralf Westerhof</p> <p>Oiseau épuré et géométrique, Take Flight! est composé de néons led et en 3D.</p> <p>Symbole de la liberté, de la paix, de l'envol de la jeunesse vers l'âge adulte.</p> <p>Objet épuré et minimaliste, Take Flight! fait appel aux capacités mentales du public qui comble les lacunes de l'oiseau. Véritable processus actif, le spectateur devient co-créateur de ce qu'il voit.</p>	Du 8 au 11 décembre 2021	Passerelle Saint-Vincent (69005)	35 000 €	35 000 €
PLUME L'ART	<p>« Vegetal'lum » de Erik Barry</p> <p>Par une scénographie végétale lumière, Erik Barry propose une mise en relief du patrimoine naturel existant du Parc de la Tête d'Or.</p> <p>Dès l'entrée du parc, en passant par les sous-bois jusqu'à la bordure du lac et du kiosque, Vegetal'lum crée un véritable univers poétique et féérique. Des sculptures végétales lumineuses composées de nids, de fleurs, d'essaims ou encore de lucioles et de plantes phosphorescentes ponctuent le parcours.</p> <p>Une subvention de 5 107 €a été octroyée par délibération 2021/948. Dans le cadre de l'aménagement de son installation, le projet nécessite un complément lié au montage de son œuvre telle la location de nacelles.</p>	Du 8 au 11 décembre 2021	Parc de la Tête d'Or (69006)	61 717 €	5 000 €

Organisateur	Projet	Dates	Lieu(x)	Cout total du projet en €	Subvention allouée en €
Gaelis	<p>Les Lumignons du Cœur La place des Jacobins sera magnifiée par la réalisation de « jardins » éphémères de lumière composés de « fleurs de lumignons » et de « fleurs de lumières », ainsi qu'un jardin aquatique dans la fontaine centrale. Une mise en lumière du site viendra mettre en valeur la richesse patrimoniale de ce lieu. Une subvention de 35 000 € a été octroyée par délibération 2021/1106 Le projet nécessite un complément lié aux contraintes techniques importantes liées au site.</p>	8 au 11 décembre	Place des Jacobins (69002)	130 000 €	15 000 €

En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de COVID-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement. L'association pourra toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

Vu l'article 10 de la loi du 12 avril 2000, qui prévoit l'obligation de conclure une convention avec l'organisme de droit privé, lorsque la subvention dépasse la somme de 23 000 euros ;

Vu lesdites conventions ;

Vu la délibération 2021-948 du Conseil municipal du 8 juillet 2021 ;

Vu la délibération 2021-1106

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 5^e et 6^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1. La programmation de la Fête des Lumières 2021 figurant dans le tableau ci-dessus et l'attribution des subventions consécutives, sont approuvées.
2. M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tout document y afférent.
3. La dépense correspondante, soit 189 000 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, programme GRANDSEVEN, opération 8DECFDL, ligne de crédit n° 61756, fonction 023, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET